

Rapport du Comité de mission 2024/2025

A young child with curly hair, wearing a white t-shirt and blue denim overalls, is smiling and holding a potted lavender plant. A basket of bread is visible on the left side of the frame. The background is a soft-focus outdoor setting with greenery and flowers. A yellow graphic element, resembling a stylized 'Z' or a series of connected lines, is overlaid on the image, starting from the top right and ending near the bottom left.

TERACT

Sommaire

Éditorial	2
Qui sommes-nous ?	4
Historique	5
Nos objectifs statutaires	6
Nos résultats 2024/2025	8
L'avis du Comité sur notre mission	9
Un Comité de mission pleinement investi	10
Les travaux de l'année écoulée	14
Les 3 grands piliers de la mission	16
Zoom sur quelques réalisations	24
Perspectives	26
Note méthodologique des indicateurs	27



Rapport du Comité de mission 2024/2025

Ce rapport constitue le rapport annuel du Comité de mission présenté à l'Assemblée générale des actionnaires de TERACT du 16 décembre 2025. Il est établi conformément à l'article L210-10 3° du Code de commerce, modifié par la Loi n° 2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et à la transformation des entreprises, dite « Loi PACTE ».

Il est le fruit d'un travail collaboratif des équipes de la Direction RSE, de la Direction de la communication, de la Direction juridique, de la Direction générale et des membres du Comité de mission.



Thierry BLANDINIÈRES
Président du Conseil d'administration

« Dans un contexte marqué par l'incertitude, les tensions économiques et les mutations profondes de la distribution grand public, il est plus que jamais essentiel de réaffirmer notre raison d'être « Agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature ». Elle n'est pas qu'une simple affirmation : elle est notre cap, notre boussole, notre phare dans la tempête. Elle donne du sens à nos actions, éclaire nos choix et nous rassemble autour d'une ambition commune.

Ce deuxième rapport de mission témoigne du travail accompli tout au long de cette année par le Comité de mission. Je tiens à saluer la qualité des interventions de ses membres, qui ont contribué à éclairer par leurs expertises et expériences plurielles les décisions de nos instances dirigeantes.

Ce rapport est aussi une invitation à poursuivre, avec détermination et engagement, le chemin que nous avons tracé. Il expose les résultats obtenus et les progrès accomplis cette année dans la mise en œuvre de notre mission. Nous pouvons nous réjouir du chemin déjà parcouru, qui témoigne de notre capacité à transformer nos engagements en actions concrètes et durables.

Mais nous savons que rien n'est acquis et qu'il nous faut maintenir nos efforts, continuer à investir et à agir avec détermination pour démontrer la pérennité d'un modèle de distribution qui conjugue performance économique et engagement sociétal. Être Société à mission, c'est faire la preuve, dans la durée, que cet équilibre est possible – et nécessaire. »



Moez-Alexandre ZOUARI
Directeur général délégué

« Notre raison d'être se traduit concrètement à travers trois objectifs statutaires, qui structurent notre engagement en faveur d'un modèle de développement responsable.

Pour atteindre ces objectifs, il est essentiel de mobiliser l'ensemble de nos équipes autour d'une culture RSE vivante, dans laquelle chacun devient acteur : en proposant des améliorations, en questionnant nos pratiques, en contribuant à faire évoluer nos modes de fonctionnement. Cette culture RSE est aussi un levier puissant pour renforcer la fierté d'appartenance et donner du sens à l'action collective.

Face à des enjeux complexes, qui exigent de concilier performance économique, impact environnemental et progrès social, c'est le collectif qui fera la différence. Cette dynamique porte d'ores et déjà ses fruits : cette année encore, le taux de fréquence des accidents du travail diminue dans les jardineries, grâce aux efforts de prévention des équipes. L'amélioration continue du taux de tri des déchets renforce notre contribution à l'économie circulaire. Dans les deux cas, ces bénéfices sociétaux s'accompagnent de retombées économiques positives, ce qui renforce la cohérence et la solidité de notre engagement.

Le rôle du Comité de mission est, à ce titre, déterminant. Il éclaire le Groupe sur les impacts et risques émergents, et impulse les orientations nécessaires pour faire de TERACTION un acteur durable, au sens plein du terme. »



Florence FOUCHER
Directrice RSE de TERACTION
et Présidente du Comité de mission

Cette première année de travail avec le Comité de mission a permis de structurer notre démarche. Nous avons clarifié la feuille de route autour de nos objectifs statutaires : les bases sont désormais posées, les trajectoires engagées.

Les échanges au sein du Comité ont été enrichis par la participation de collaborateurs venus présenter leurs actions sur le terrain. Des moments forts, qui valorisent leur engagement et témoignent de la dynamique collective à l'œuvre.

Les travaux du Comité contribuent non seulement à nourrir notre feuille de route RSE, mais aussi à mettre en lumière le chemin parcouru : des avancées concrètes ont marqué l'année. TERACTION a mené un effort significatif pour fiabiliser l'information et renforcer ses outils de pilotage, tels que les plateformes CITRON et TRINOV, ou encore l'installation de compteurs d'eau individuels, afin de piloter nos actions avec précision.

Les résultats sont déjà visibles : notre trajectoire carbone affiche une baisse de 38 % des émissions de gaz à effet de serre depuis 2019, nous rapprochant de notre objectif 2030. Cette performance est le fruit d'une mobilisation active des équipes et de nos investissements.

L'enjeu, désormais, est de mieux faire connaître ces réalisations, de partager nos avancées comme nos axes de progrès, pour ancrer une culture RSE vivante et renforcer la fierté d'appartenance.

Qui sommes-nous ?

Un Groupe uni autour d'une raison d'être :
« Agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature »

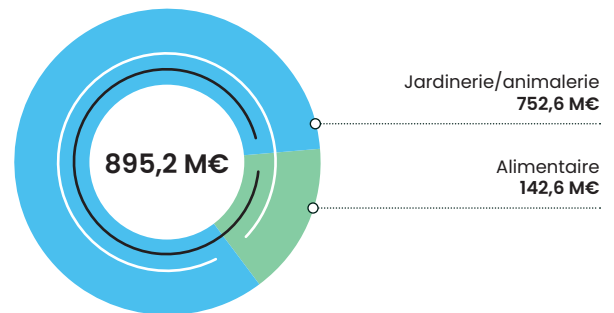
TERACT est un réseau novateur d'enseignes et de marques engagées. Il organise ses activités autour de deux métiers stratégiques : la jardinerie/animalerie et l'alimentaire⁽¹⁾.



Le Groupe réunit neuf enseignes, totalisant 1 671 points de vente (1 536 jardineries/animaleries dont 182 magasins intégrés et 135 points de vente alimentaire dont 123 détenus en propre) essentiellement en France, assurant un maillage unique du territoire.



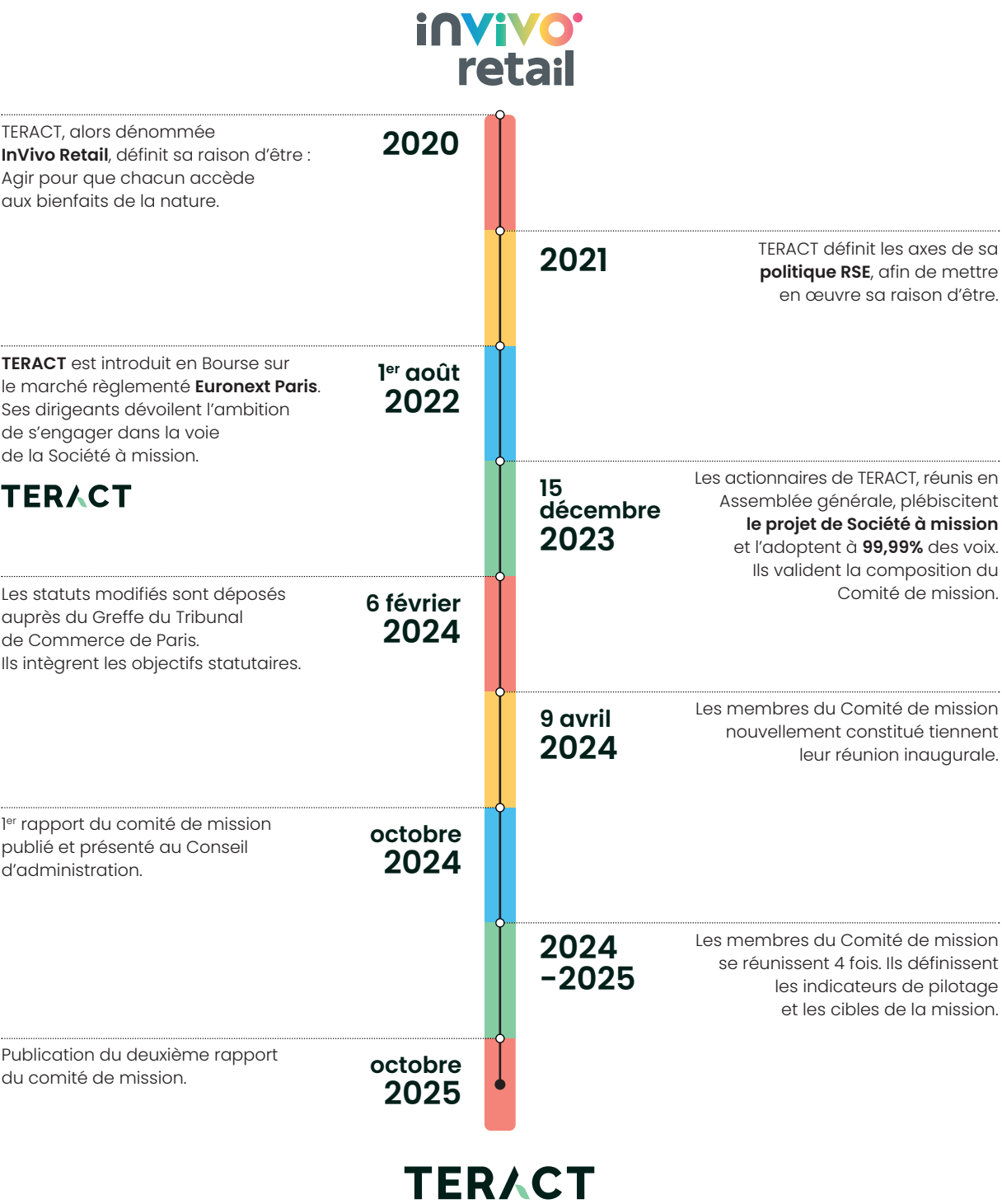
Répartition du chiffre d'affaires annuel consolidé par secteur opérationnel



TERACT réalise un chiffre d'affaires consolidé de 895,2 millions d'euros au 30 juin 2025.

(1) Toutes les données sont au 30 juin 2025.

Historique



Nos objectifs statutaires

L'adoption du Statut de Société à mission donne à TERACTION les moyens de déployer avec plus d'ambition les **trois axes de sa stratégie RSE**.

La raison d'être de TERACTION « Agir pour que chacun accède aux bienfaits de la nature » structure les trois axes de sa démarche RSE



Construire une offre de produits et services sains et responsables et y donner accès

Innover et éco-concevoir les produits et services

Développer une offre alimentaire durable permettant l'accès à une alimentation saine, variée et équilibrée

Garantir la traçabilité et la transparence des informations vis-à-vis des consommateurs

Promouvoir les offres de produits et services responsables et les rendre accessibles au plus grand nombre et au meilleur rapport valeur/prix



Conduire les activités selon les pratiques respectueuses du bien-être des Hommes et de l'environnement

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance énergétique

Adapter les activités au dérèglement climatique

Préserver les ressources naturelles et la biodiversité et lutter contre toute forme de gaspillage dans l'ensemble des opérations



Mobiliser les collaborateurs et les parties prenantes sur les territoires pour atteindre l'ambition sociétale du Groupe et répondre aux nouvelles attentes de consommation

Développer les compétences des collaborateurs et mobiliser les partenaires pour les rendre acteurs du déploiement de la stratégie RSE

Agir avec éthique et responsabilité sur l'ensemble de la chaîne de valeur en favorisant la santé et la sécurité des personnes ainsi que la diversité et l'égalité professionnelle

Sensibiliser les clients aux enjeux sociétaux et environnementaux, les accompagner et les responsabiliser dans leur lien avec la nature et le vivant

Construire avec les fournisseurs des filières durables pour contribuer au soutien et à la vitalité des territoires, préserver leur richesse et perpétuer les savoir-faire

Nos engagements à l'horizon 2030

L'ambition du Groupe se traduit dans 7 engagements et objectifs suivis dans le cadre du statut de Société à mission



Offre

CONSTRUIRE UNE OFFRE de **PRODUITS & SERVICES** sains et responsables et y donner accès



Activités

CONDUIRE NOS ACTIVITÉS selon les **PRATIQUES RESPECTUEUSES** du **Bien-être des hommes** et de **l'environnement**



Parties prenantes

MOBILISER NOS COLLABORATEURS et nos **Parties Prenantes** sur les territoires pour atteindre notre **AMBITION SOCIÉTALE** et répondre aux **nouvelles attentes de consommation**



50%

du montant des achats issus de fournisseurs ayant réalisé et transmis un **bilan carbone** à TERA CT



80%

du montant des achats de végétaux issus de fournisseurs bénéficiant d'un label garantissant une **action sur la biodiversité**



-46%

d'émissions GES des magasins intégrés par rapport à 2019 (scopes 1 et 2) avec une ambition de réduction de réduction chaque année



70%

des déchets des magasins et des plateformes intégrés triés



100 %

des magasins intégrés et franchisés labellisés bien-être animal (label animalerie)



50%

du montant des achats de végétaux issus d'engagements **Fillière**



-30%

d'accidents du travail par rapport à 2024 (soit un TF à 20 d'ici 2030 avec une ambition de réduire le TF chaque année)

L'ensemble de ces objectifs vise à générer un impact global positif, bénéfique aussi bien pour les collaborateurs et les parties prenantes de TERA CT, que pour l'environnement. La feuille de route met en particulier l'accent sur trois priorités, issues de son analyse de matérialité : l'humain, la gestion des ressources et le changement climatique.

Les 7 objectifs à horizon 2030 ont été définis à l'issue des travaux du comité de mission et validés par le Comité exécutif de TERA CT.

Évolution des objectifs par rapport à l'exercice précédent

Les objectifs incluent le périmètre Boulangerie Louise et Grand Marché La Marnière lorsque cela s'avère pertinent.

Les travaux ont mené à la définition de **deux nouveaux** objectifs qui permettront de mieux piloter les impacts environnementaux de la chaîne d'approvisionnement :

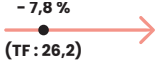
- part du montant des achats issu de fournisseurs ayant réalisé et transmis un bilan carbone à TERA CT ;
- part du montant des achats de végétaux issus de fournisseurs bénéficiant d'un label garantissant une action sur la biodiversité.

Lors de l'examen des objectifs définis lors de l'exercice précédent, l'objectif « 50 % des managers sont issus de la promotion interne » a été jugé moins prioritaire, mais cet indicateur sera néanmoins suivi en interne.

La mesure de la consommation d'eau fait l'objet de travaux et d'investissements, afin de consolider la fiabilité de l'indicateur. La donnée de l'exercice 2024/2025 est basée sur des données directes à hauteur de 34 % seulement. Un nouvel objectif pourra être défini par la suite, en remplacement de l'objectif « - 10 % de consommation d'eau ».

L'objectif de « 80 % de l'offre à impact positif » a été remplacé par deux indicateurs plus précis concernant le pilotage de la chaîne d'approvisionnement.

Nos résultats 2024/2025

Indicateur	Référence	État d'avancement 2024/2025	Cible 2030	Commentaire
Offre				
Part du montant des achats issu de fournisseurs ayant réalisé et transmis un bilan carbone à TERACTION	Nd		50 %	Nouvel indicateur (de nombreux fournisseurs réalisent un bilan carbone, mais ne le transmettent pas encore à TERACTION).
Part du montant des achats de végétaux issus de fournisseurs bénéficiant d'un label garantissant une action positive sur la biodiversité	70 % 2024/2025		80 %	Ce nouvel indicateur permet de constater la maturité des fournisseurs de végétaux européens sur la protection de la biodiversité. TERACTION continuera à faire progresser ses exigences en la matière.
Activité				
Variation des émissions de GES (Scopes 1 et 2) par rapport à 2019 ⁽¹⁾	0 % 2019		- 46 %	Cette performance illustre l'impact concret des efforts soutenus des dernières années, tant en termes de mobilisation des équipes que d'investissements ciblés.
Nombre de sinistres liés aux aléas climatiques (cartographie des magasins intégrés)	2024/2025	15	-	Les sinistres ont été comptabilisés pour les magasins Jardiland intégrés. Le travail d'inventaire se poursuivra progressivement sur l'ensemble du périmètre.
Taux de tri des déchets dans les magasins intégrés	58 % 2024/2025		70 %	La généralisation de l'outil TRINOV a permis d'améliorer substantiellement le pilotage de la gestion des déchets.
Part des magasins labellisés bien-être animal (magasins disposant d'une animalerie, intégrés et franchisés)	48,3 % 2024/2025		100 %	100 % des magasins intégrés sont d'ores et déjà labellisés. TERACTION va poursuivre ses efforts d'accompagnement auprès des magasins franchisés. Néanmoins, nombre d'entre eux respectent déjà de bonnes pratiques, sans être labellisés.
Parties prenantes				
Variation du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (TF) ⁽²⁾	0 % (TF : 30) 2023/2024		- 30 % (TF : 20)	Le programme Santé-sécurité est bien engagé sur les jardineries/animaleries et porte ses fruits. Les bonnes pratiques seront répliquées dans la branche Alimentaire, qui a défini sa feuille de route cette année.
Part du montant des achats de végétaux issus d'engagements de filière (contrats pluriannuels)	42 % 2024/2025		50 %	Dans un contexte de marché difficile, TERACTION maintient ses engagements à accompagner la filière horticole française avec la signature d'un nouveau contrat pluriannuel, portant le total à 18.

(1) À facteurs d'émissions constants.
(2) Nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées.

L'avis du Comité sur notre mission

Le Comité de mission tient à saluer les avancées significatives réalisées au cours de l'exercice 2024/2025. La structuration de la démarche autour des objectifs statutaires, la définition d'indicateurs de suivi pertinents et la fixation de trajectoires claires témoignent d'un engagement réel et prometteur. Les bases sont désormais solides, et les premiers résultats sont encourageants.

L'expérience acquise dans la jardinerie/animalerie commence à bénéficier à la branche Alimentaire, notamment Boulangerie Louise, avec un transfert de méthodologies, d'outils et de bonnes pratiques en cours. L'appropriation par les équipes sur le terrain est un enjeu essentiel : ce sont elles qui, au quotidien, mettent en œuvre les éco-gestes, contribuent à la transformation des achats et dialoguent avec les clients.

Le Comité souligne les efforts importants réalisés pour fiabiliser l'information et renforcer les outils de pilotage. L'investissement dans l'outil CITRON, dans l'outil TRINOV et l'installation progressive de compteurs d'eau individuels permettent de mieux mesurer les consommations, et d'automatiser le suivi des déchets. Ces outils renforcent la crédibilité des données et facilitent la prise de décision. Le Groupe définissant de nouveaux indicateurs plus précis chaque année, les efforts d'investissement doivent se poursuivre.



Sur le volet climatique, les résultats sont particulièrement notables : TERACTION affiche une baisse de 38 % de ses émissions de gaz à effet de serre depuis 2019, se rapprochant ainsi de son objectif 2030. Cette performance repose sur la mobilisation des collaborateurs et des investissements ciblés dans des équipements plus sobres (chaudières, fours, convecteurs, destratificateurs, éclairage LED...).

Le Comité identifie toutefois plusieurs axes de vigilance et de progrès. L'intégration de Boulangerie Louise dans la démarche RSE, et le développement de la franchise pour les boulangeries comme pour les jardineries, restent des enjeux clés. TERACTION doit jouer un rôle moteur pour l'ensemble de son écosystème, notamment en renforçant la notoriété de sa qualité de Société à mission. L'engagement des fournisseurs dans les actions de décarbonation, déjà amorcé, doit également se poursuivre pour compléter le plan de transition sur le Scope 3.

Enfin, la communication interne autour de la qualité de Société à mission mérite d'être approfondie. Il est essentiel que les collaborateurs comprennent ce que signifie être une Société à mission, et en perçoivent les bénéfices. Le Comité recommande de structurer un plan de communication dédié, en lien avec les équipes internes, et d'utiliser, par exemple, des enquêtes salariés pour mieux cerner les attentes et les leviers d'engagement.

Le Comité de mission encourage TERACTION à poursuivre cette dynamique avec ambition, transparence et cohérence, en capitalisant sur les acquis et en renforçant la mobilisation collective autour de sa mission.

L'avis de l'organisme tiers indépendant Bureau Veritas sur la vérification de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux est disponible en ligne, à l'adresse : <https://www.teract.com/publications/>.

Un Comité de mission pleinement investi

Le comité de mission, constitué en décembre 2023, s'est réuni 6 fois depuis sa création

Ses membres sont nommés pour un premier mandat de deux ans.

Ce comité se compose de⁽¹⁾ :



3 collaborateurs de TERACT

représentants des activités Jardinerie/animalerie et Alimentaire, ainsi que des fonctions transverses qui déploient la feuille de route RSE au quotidien.

Patrice Buchard, démissionnaire fin 2024, a été remplacé par Olivier Cortyl en tant que représentant de l'activité Alimentaire.



4 experts indépendants

Personnalités qualifiées très impliqués dans le développement durable et la RSE.

Le rôle du Comité de mission

Le Comité de mission est chargé de suivre l'exécution des objectifs statutaires de la mission de TERACT. Il s'engage ainsi à :

- évaluer l'efficacité des actions et des moyens mis en œuvre par TERACT dans le cadre de la feuille de route définie par la mission ;
- examiner la pertinence des actions et les résultats, *via* les indicateurs de performance de cette feuille de route ;
- conseiller de nouvelles orientations et engager de nouvelles pistes de réflexion ;
- présenter un rapport annuel de mission, joint au Rapport de gestion, soumis à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à la loi PACTE, le Comité peut procéder à toutes vérifications qu'il juge opportune et obtenir tous documents nécessaires à l'exécution de ses fonctions.

Afin d'exercer pleinement son rôle d'éclaireur, le Comité de mission rédige des comptes-rendus de réunion mis à l'ordre du jour des Comités RSE et des réunions du Conseil d'administration de TERACT. Ses membres peuvent être amenés à formuler des suggestions ou commentaires sur les actions ou les indicateurs de performance.

(1) Deux collaborateurs, Florence Foucher et Olivier Cortyl sont membres permanents. Mathilde Pluquet est invitée permanente. Les deux métiers de TERACT sont ainsi représentés dans le Comité. Le siège de la FNE est représenté par Caroline Donge et Lisa Einhorn.

Notre Comité de mission

Le Comité de mission de TERACTION a été constitué dans l'optique de bénéficier d'une diversité de regards et d'expertises complémentaires. Ses membres mettent ainsi en commun une connaissance fine des métiers du Groupe et une riche expérience de terrain des enjeux du développement durable. De la sorte, ils peuvent pleinement exercer leur rôle d'éclaireurs, dans une posture de vigilance éclairée. Le Comité a accueilli cette année Olivier Cortyl, Directeur des Ressources humaines de Boulangerie Louise, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur Patrice Buchard, pour la partie Alimentaire.

Les membres du Comité



Cédric CARPÈNE

Après des études d'agriculture, Cédric reprend la ferme familiale. Il est aujourd'hui céréaliculteur sur 200 hectares dans le Gers. Il gère aussi deux productions animales : les bovins et les œufs biologiques. Cédric est Président de la coopérative du Gers Val De Gascogne depuis 2016 et Président de trois sociétés de négoce, OGR, Lamothe et @xion. Il est Président du pôle meunerie Gers Farine. Il occupe également les mandats d'administrateur de TERACTION et de l'Union InVivo, et il est membre du Conseil de surveillance d'InVivo Group.



Olivier CORTYL

Aujourd'hui Directeur des Ressources humaines de Boulangerie Louise, Olivier était auparavant Directeur du Campus Nature et Talents de TERACTION. Ingénieur en agriculture, Olivier a une expérience de plus de 20 ans dans les ressources humaines et dans des organisations de type « retail ».

Spécialiste du développement des talents et des transformations organisationnelles/culturelles, les actions d'Olivier au quotidien sont de développer la fierté et l'engagement de chaque collaborateur. Pour cela, il propose une expérience collaborateur unique, un élément par ailleurs indispensable pour accompagner la stratégie et la transformation de TERACTION.



Caroline DONGE

De longue date, Caroline est très investie dans la préservation des écosystèmes marins et des récifs coralliens. Conservatrice d'un aquarium public francilien, elle œuvre aussi depuis 2010 au sein de l'association ACROPORIS, dédiée à la préservation des récifs coralliens, qu'elle préside aujourd'hui.

Elle participe activement aux initiatives de France Nature Environnement, dont elle est élue membre du Conseil d'administration en 2023, puis vice-présidente en 2024. Elle est référente FNE au sein du comité national de l'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens) et également élue au CA de la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN).

Un Comité de mission pleinement investi



Lisa EINHORN

Professionnelle du secteur associatif depuis une vingtaine d'années, Lisa pilote actuellement, au sein de France Nature Environnement, les différents projets nationaux de la fédération, lesquels ont notamment vocation à favoriser la sensibilisation et l'éducation à la protection de la nature et de l'environnement.

Parmi ces différents projets figure l'opération Hérisson, menée depuis 2022 en partenariat avec TERACTION, dans le cadre de leur engagement commun en faveur de la biodiversité. Celui-ci se traduit par la promotion du recensement du hérisson d'Europe, espèce hautement symbolique de la santé des milieux naturels, ainsi que par l'organisation conjointe de la Fête du hérisson.



Florence FOUCHER

Florence est Directrice RSE de TERACTION depuis 2024. Elle a rejoint TERACTION en 2018 en tant que responsable QHSE. Auparavant, elle a exercé diverses fonctions dans le groupe InVivo, dans la Qualité, puis la Santé & sécurité, Environnement et RSE. Elle a accompagné les métiers dans des démarches de certification, suivi les audits, accompagné les activités de distribution alimentaire au sein de Gamm vert puis d'InVivo Retail sur les sujets qualité/hygiène, et a structuré la démarche RSE du Groupe. Florence est ancienne élève de l'IUEM (Institut universitaire européen de la mer), dont elle est diplômée en biologie des populations et des écosystèmes, dans la spécialité environnement marin.



Pierre GAUDIN

Pierre est secrétaire général d'IPSOS, groupe qu'il a rejoint en 2019. Il y supervise notamment la Direction ESG. Il a débuté sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances, à l'Inspection générale des Finances puis à la Direction générale du Trésor. Il y a travaillé à l'évaluation des politiques publiques et traité des dossiers économiques internationaux, incluant le FMI et le G20. Il a été chef du pôle Commerce extérieur et attractivité, puis chef du Bureau de l'aide au développement. Pierre est également membre du comité de pilotage du Tent Partnership for Refugees France et du comité de rédaction de la revue Servir.



Mathilde PLUQUET

Aujourd'hui Directrice qualité des Jardineries/animaleries, Mathilde a rejoint les équipes de TERACTION en 2020 en tant que responsable QHSE de la filiale Marque passion Production, puis responsable qualité des produits à marques propres. Auparavant, Mathilde a développé une expertise technique pointue en tant que responsable qualité de Délices de Guyane, puis dans la fonction publique où, en tant qu'ingénieure de l'industrie et des mines, elle a été chargée de mission à la DGPR⁽¹⁾, puis inspectrice des ICPE⁽²⁾, spécialisée dans les déchets, les sites et les sols pollués. Mathilde est diplômée d'AgroParisTech.

(1) DGPR : ministère de l'Écologie, prévention des risques.

(2) ICPE : installations classées pour la protection de l'environnement.

Interview de Olivier CORTYL

Quelles étaient vos motivations pour rejoindre le Comité de mission en tant que membre interne ?

Tout d'abord, contribuer à une RSE concrète, utile et compréhensible par tous. Les objectifs RSE de TERACTION ne sont pas qu'un document : ils sont un outil de progrès collectif, qui nous donne à la fois le point de départ et la direction à suivre. Il m'importe qu'ils vivent au plus près du terrain, jusque dans nos boulangeries, et qu'ils se traduisent en actions simples, visibles et efficaces pour tous les collaborateurs. Je suis convaincu que c'est en agissant à tous les niveaux que l'on fera vraiment bouger les lignes.

Comment voyez-vous votre rôle au sein du Comité de mission ?

Dans un comité qui réunit la diversité des métiers et des réalités de TERACTION, je vois mon rôle comme un lien entre le terrain et le Comité de mission du Groupe. J'ai à cœur de valoriser les bonnes pratiques mises en place chez Boulangerie Louise, qui peuvent inspirer d'autres enseignes du Groupe. Mais au-delà du partage d'expériences, je me vois aussi comme une voix qui questionne, challenge, et veille à ce que la feuille de route de la mission soit claire, concrète, compréhensible et alignée avec notre stratégie RSE – autant pour nos équipes que pour nos partenaires externes : fournisseurs, clients, investisseurs... Faire en sorte que cette stratégie ait du sens pour tous, c'est pour moi un vrai moteur.



Directeur des
Ressources humaines
de Boulangerie Louise

« Les objectifs RSE de TERACTION ne sont pas qu'un document : ils sont un outil de progrès collectif, qui nous donne à la fois le point de départ et la direction à suivre. »

Olivier CORTYL

Les travaux de l'année écoulée

Les temps forts et avancées de cette première année de mise en œuvre de la mission

Au cours de l'exercice 2024/2025, le Comité de mission s'est réuni 4 fois. Ces rencontres régulières ont été l'occasion de renforcer l'appropriation des enjeux du Groupe par les membres du Comité, grâce à un programme de présentations détaillées et expertes sur les 8 thèmes prioritaires identifiés lors de la réunion inaugurale en avril 2024 :

- l'adaptation au changement climatique ;
- l'atténuation du changement climatique ;
- l'utilisation raisonnée des ressources, dont l'eau et les matières premières, et la gestion des déchets ;
- les achats responsables, dont le développement d'une offre à impact positif et le respect des droits humains dans les chaînes de valeur ;
- la protection et la régénération de la biodiversité ;
- la préservation du bien-être animal ;
- la qualité de vie au travail, dont la santé et sécurité, les conditions de travail et les rémunérations ;
- le renforcement de l'attractivité du métier, le soutien et la juste rémunération des acteurs de la filière horticulture/agriculture.

Les sessions d'échanges sont suivies de travaux par les membres du comité, dont les résultats sont présentés aux sessions suivantes pour validation et prise de décisions.

Octobre 2024

Les membres du comité se sont penchés sur un sujet de taille : la **biodiversité**. Ils ont travaillé sur l'impact que son érosion peut avoir pour TERACTION, en mettant notamment l'accent sur le rôle clé des insectes dans la survie des plantes cultivées, donc sur toute la chaîne de valeur du Groupe. Cette rencontre a aussi été l'occasion de partager les réalisations concrètes de TERACTION pour réduire ses impacts négatifs sur la biodiversité et privilégier des impacts positifs. Concernant l'impact direct lié à ses produits à marques propres exclusives, plusieurs critères liés à la biodiversité sont intégrés dans la grille de notation RSE des Offres à Impact Positif remaniée cette année, notamment les certifications environnementales telles que le Bio, UAB⁽¹⁾, FSC⁽²⁾, BEPI⁽³⁾, etc. Concernant l'ensemble des achats de végétaux, 70 % de leur montant de l'année est désormais couvert par des certifications reconnues pour leur contribution à la préservation de la biodiversité. Par ailleurs, TERACTION continue de mener des opérations de sensibilisation du grand public à la disparition des hérissons et des pollinisateurs, à travers des opérations dédiées dans les jardineries.

(1) UAB : Utilisable en agriculture biologique. Mention réglementaire française indiquant que le produit (engrais, amendement, etc.) peut être utilisé en agriculture biologique.

(2) FSC : Forest Stewardship Council. Label international garantissant que le bois utilisé provient de forêts gérées de manière responsable. Concerne par exemple le mobilier de jardin.

(3) BEPI : Business Environmental Performance Initiative. Système d'évaluation et de suivi des performances environnementales de la chaîne d'approvisionnement, dont les résultats peuvent être consultés sur la plateforme Amfori.

Janvier 2025

La réunion du mois de janvier a marqué l'arrivée d'un nouveau membre, Olivier Cortyl. Un atelier a permis de sélectionner de premiers indicateurs de suivi des actions en faveur de la biodiversité, sur la base des échanges précédents. La séance de travail a également porté sur le traitement de la question de la **qualité de vie au travail** au sein du Groupe. En particulier, les responsables internes ont présenté les programmes ISS « Initiatives Santé et Sécurité » et « Manager par Nature ». Le partage des expériences variées des membres a permis d'identifier des indicateurs et des processus qui pourraient enrichir les pratiques de TERACTION. Enfin, la politique portant sur le **bien-être animal** a été détaillée et discutée collectivement.

Mars 2025

En mars, les membres ont défini ou envisagé des indicateurs de pilotage pertinents pour suivre les enjeux sociaux et du bien-être animal, en s'appuyant sur les échanges de la session précédente. La présentation du **Plan climat**, sous ses deux angles atténuation et adaptation, a été suivie d'échanges nourris. Les discussions ont permis d'approfondir les données du bilan carbone, les leviers de décarbonation, et la cartographie des risques physiques réalisée cette année. Le questionnement a aussi porté sur la **gestion des déchets** et les progrès réalisés sur l'exercice pour mieux suivre les flux et améliorer le taux de tri.

Juin 2025

Les membres du Comité ont revu les indicateurs envisagés pour le suivi du Plan climat, de la gestion de l'eau et des déchets. La présentation de la politique **Achats responsables** et de sa composante « évaluation des fournisseurs » a permis aux membres d'apprécier les avancées de TERACTION dans ces domaines, et de questionner leurs modalités de mise en œuvre.

L'attention historique que TERACTION porte au **soutien de la filière horticole** a été saluée, notamment dans un contexte de marché défavorable et de baisse de volume de plantes achetées. Les membres ont débattu des indicateurs de suivi existants ou envisagés pour suivre cet axe de la mission, à la suite d'une présentation de la filière végétale et des différents outils permettant aux horticulteurs d'avoir une meilleure visibilité sur les volumes et les conditions de vente (contrats pluriannuels et portail d'engagement, notamment).



Les 3 grands piliers de la mission

1. Construire une offre de produits et services sains et responsables et y donner accès

Par des achats responsables, dont le développement d'une offre à impact positif et le respect des droits humains dans les chaînes de valeur

Nos réalisations en 2024/2025

- TERACT a revu et formalisé sa **politique d'achats responsables** en 2024/2025. Outre les dispositifs existants, (l'intégration systématique de clauses éthiques, sociales et environnementales dans les contrats et la vigilance envers le respect des droits humains par la réalisation d'audits externes BSCI), la politique met l'accent sur les enjeux sociaux et environnementaux et la demande d'informations nécessaires aux engagements du Groupe (Score EcoVadis, bilan carbone, labellisation Biodiversité...).
- TERACT a réalisé un inventaire des fournisseurs disposant d'une évaluation RSE. À la fin de l'exercice : 141 fournisseurs sur 2 196 ont fait l'objet d'une évaluation RSE (EcoVadis, BSCI...).

Les prochaines étapes

- TERACT sensibilisera ses fournisseurs à ses propres engagements RSE et à sa politique Achats responsables. Il s'appuiera pour cela sur un plan de communication structuré. L'ambition est de transmettre ses attentes aux fournisseurs en matière de transparence et de performances RSE :
 - inciter les fournisseurs à s'engager dans une démarche de décarbonation, à réaliser et à transmettre à TERACT leur bilan carbone,
 - inciter les fournisseurs à partager leur résultat d'évaluation RSE (EcoVadis, BSCI...).

Performance sur l'exercice

Part du montant des achats issu de fournisseurs ayant réalisé et transmis un bilan carbone à TERACT.

Ref. **Nd**  Cible 2030 **50 %**

L'avis du Comité de mission

● Points forts

Les plus gros fournisseurs réalisent déjà souvent un bilan carbone. En avoir connaissance permettra à TERACT de définir des axes de progrès réalistes sur son Scope 3 (les achats représentent 56 % du Scope 3 Groupe).

● Axes de progrès

Dans un premier temps, l'effort devra porter sur la sensibilisation des acheteurs et sur l'analyse des données collectées, afin de définir le plan de transition sur le Scope 3.

Par la protection et la régénération de la biodiversité, des espèces et de la diversité des cultures

Nos réalisations en 2024/2025

- Soutien à la filière française de production de végétaux hors serre chaude (85% du montant des végétaux vendus d'origine française, et 90 % des végétaux à marques propres exclusives).
- Poursuite des opérations de sensibilisation du grand public à la protection de la biodiversité (Fête du hérisson, Semaine des fleurs pour les abeilles, Semaine du jardinage...).
- Réalisation d'un inventaire des référentiels, labels et certifications existants en production végétale, permettant d'identifier ceux qui intègrent des actions concrètes en faveur de la préservation de la biodiversité.
- Recensement de 6 certifications environnementales reconnues par TERACTION pour leur engagement en matière de biodiversité : Plante bleue (niveaux 2 et 3), MSP (niveaux A+, A ou B), Global Gap, Agriculture Biologique (AB), Haute Valeur Environnementale (HVE), Fair Flowers Fair Plants.

Ces certifications garantissent la mise en œuvre de pratiques horticoles respectueuses des écosystèmes, par exemple :

- le maintien ou la création d'habitats (haies, bandes enherbées, nichoirs) ;
- la non-utilisation de produits toxiques pour la faune auxiliaire ;

- le recours aux méthodes alternatives (piégeage, lutte biologique) ;
- l'élaboration d'un plan de fumure et la réalisation d'analyses de sols préalable, avec une fertilisation raisonnée ;
- la réduction de la fréquence des traitements ;
- la couverture végétale des sols, la limitation du tassement ;
- le stockage sécurisé des produits, la gestion des effluents phytosanitaires ;
- l'utilisation de techniques économes en eau (goutte-à-goutte, récupération d'eau de pluie) ;
- la sobriété énergétique ;
- la valorisation des déchets par compostage ou recyclage.

Les prochaines étapes

La prochaine étape consistera à poursuivre les efforts de sensibilisation en interne et à assurer un suivi rigoureux des démarches engagées par nos fournisseurs, afin de garantir leur ancrage durable.

Un inventaire des actions engagées par les sites (éco-pâturage...) est envisagé.

Performance sur l'exercice

70 % du montant des achats de végétaux est issu de fournisseurs certifiés Plante bleue niveau 2 ou 3, MSP niveaux A+, A ou B et Global Gap.



L'avis du Comité de mission

● Points forts

Le niveau de réalisation illustre l'engagement de la filière horticole en Europe. Notamment, le label Plante bleue est très utilisé en France, et la filière horticole néerlandaise est soutenue par les pouvoirs publics. En tant que gros acteur du marché, les exigences de TERACTION contribuent à cette dynamique, qui répond aussi à une demande des consommateurs.

● Axes de progrès

TERACTION pourra explorer d'autres certifications, telles que Végétal local, soutenue par l'OFB. Concernant les labels déjà pris en compte, il pourra progressivement renforcer ses exigences, pour continuer à accompagner la filière.

Les 3 grands piliers de la mission

2. Conduire nos activités selon des pratiques respectueuses du bien-être des Hommes et de l'environnement

Par l'atténuation du changement climatique par TERACTION et ses partenaires

Nos réalisations en 2024/2025

- Après plusieurs années d'investissements soutenus, ayant porté leurs fruits avec une réduction, à facteur d'émission constant, de 38 % des émissions de gaz à effet de serre depuis 2019, concentration des efforts sur l'exercice sur la sensibilisation à la sobriété énergétique au quotidien. Cette phase vise à ancrer durablement les pratiques responsables dans les usages des collaborateurs dans les magasins, en complément des leviers technologiques déjà déployés.
- L'identification des principales sources d'émissions dans les boulangeries, pour initier des plans d'action pertinents.
- Identification et chiffrage des actions complémentaires nécessaires à l'atteinte de nos objectifs de réduction des émissions de GES.

Les prochaines étapes

- La prochaine étape consistera à déployer le plan de transition énergétique au sein de TERACTION et notamment les actions de sobriété énergétiques (éco-gestes) dans les enseignes Alimentaire, en s'appuyant sur des plans d'action adaptés à leurs spécificités opérationnelles.
- La définition d'un plan de transition sur le Scope 3.

Performance sur l'exercice

Baisse de 38 % des émissions de GES sur les Scopes 1 et 2 depuis 2019.



L'avis du Comité de mission

● Points forts

Avec une baisse de 38 % des émissions de gaz à effet de serre depuis 2019, TERACTION démontre qu'une transition ambitieuse est possible. Cette performance illustre l'impact concret des engagements pris, la mobilisation des équipes et les investissements ciblés. Le Comité de mission salue cette dynamique, qui place TERACTION sur une trajectoire crédible vers ses objectifs 2030.

● Axes de progrès

Dans le cadre du dépôt par le groupe InVivo d'une nouvelle trajectoire auprès de la SBTi en 2025, les efforts de TERACTION devront se poursuivre, notamment par une campagne de sensibilisation sur le périmètre Alimentaire, et définir une trajectoire sur le Scope 3.



Par l'adaptation de TERACTION et de son écosystème au changement climatique

Nos réalisations en 2024/2025

- **Cartographie des risques climatiques sur le parc de magasins :** La Direction RSE a entrepris sur l'exercice un important travail d'identification des risques physiques sur l'ensemble du parc de magasins détenus en propre. Elle a utilisé des outils de référence pour ces travaux :
 - la plateforme Georisques mise à disposition par le Gouvernement français, afin d'identifier les risques d'inondation, de mouvements de terrain, d'incendie et de retrait/gonflement des argiles,
 - le site Aqueduct et son outil Water Risk Atlas, qui permet d'identifier les sites potentiellement affectés par 3 facteurs : le stress hydrique, l'épuisement des ressources en eau, et les risques de sécheresse.

Les prochaines étapes

- **Déploiement d'un plan structuré de sobriété hydrique,** en s'appuyant sur les données issues de la cartographie des risques.
- **Chiffrage de différentes solutions techniques,** par exemple l'évaluation de la pertinence de mettre en place du stockage d'eau de pluie, de déployer de nouveaux systèmes d'arrosage plus économes en eau, ou de remettre en fonction des forages.
- **Adaptation de l'offre produits :** l'intention est de continuer à ajuster l'offre, notamment en privilégiant les végétaux moins gourmands en eau, et de travailler sur la gestion des stocks afin de limiter les besoins en arrosage.

Résultat sur l'exercice

15 sinistres ont été à déplorer en raison d'aléas climatiques sur le périmètre cartographié (magasins intégrés Jardiland) au cours de l'exercice 2024/2025.

L'avis du Comité de mission

● Points forts

TERACTION a mené un important travail de cartographie des risques d'exposition aux aléas climatiques sur l'exercice. Ce travail marque une étape significative dans le déploiement d'un plan structuré d'adaptation. Par ailleurs, depuis cette année, 100 % du réseau Jardiland est équipé de nouveaux compteurs communicants, ce qui permet de mieux repérer d'éventuelles fuites et de suivre l'efficacité des actions de sobriété. L'ensemble des jardinerie a également été équipé de bacs de rétention qui permettront aux plantes de mieux utiliser l'eau d'arrosage.

● Axes de progrès

L'été 2025 a mis en lumière un enjeu majeur : 100 % des jardinerie ont été confrontées à des arrêts sécheresse, soulignant l'urgence de définir des plans d'adaptation détaillés, en particulier pour les magasins situés en zones de stress hydrique. Les restrictions d'accès à l'eau sont désormais identifiées comme un risque de criticité modérée à l'échelle du Groupe.

Les investissements dans les outils de gestion de l'eau et la sensibilisation des équipes doivent se poursuivre. Mais au-delà des actions immédiates, une réflexion de plus long terme s'impose : chiffrer les investissements structurels nécessaires, adapter l'offre, et repenser la gestion des stocks pour limiter les besoins en arrosage, à titre d'exemples.

Les 3 grands piliers de la mission

Par l'utilisation raisonnée des ressources, dont l'eau et les matières premières, et la gestion raisonnée des déchets et des coproduits

Nos réalisations en 2024/2025

- **Amélioration du taux de tri des déchets grâce à une meilleure qualification :** grâce à la mise en place de conventions de collecte avec les collectivités territoriales, plus de 100 points de vente (Gamm vert, Jardiland, Boulangerie Louise) ont optimisé leur tri, permettant une requalification des déchets industriels banals en emballages recyclables. Cela a permis de réduire de 30 % le volume de DIB.
- **Déploiement complet de l'outil TRINOV :** Installé dans 100 % des magasins intégrés, l'outil a facilité la collecte des données, le suivi du traitement des déchets après collecte, et la réalisation de synthèses budgétaires sectorisées, en parallèle des données de tonnage. Par ailleurs, il permet de sensibiliser efficacement les équipes en mettant en lumière le coût d'un tri défaillant.

Les prochaines étapes

La prochaine étape consistera à capitaliser sur les données désormais disponibles grâce à l'outil TRINOV pour diffuser les bonnes pratiques et les savoir-faire en matière de tri des déchets au sein des enseignes alimentaires du Groupe.

Performance sur l'exercice

58 % Taux de tri des déchets
(Objectif 2030 : 70 %).



L'avis du Comité de mission

● Points forts

Le développement de l'outil TRINOV facilite la gestion des déchets pour les équipes terrain, et la définition fine des plans d'action selon les situations et les solutions locales. La feuille de route déchets est bien engagée sur le périmètre des jardineries/animaleries. L'équipe RSE sensibilise également les franchisés sur ce thème, fortement réglementé et coûteux.

● Axes de progrès

L'expérience acquise sur les jardineries/animaleries permettra d'améliorer rapidement le tri des déchets sur la branche Alimentaire. L'équipe RSE se mobilise pour accentuer la sensibilisation et l'accompagnement des équipes.

Par la préservation du bien-être animal

Nos réalisations en 2024/2025

- **Déploiement de la politique Bien-être animal** : TERACTION a déployé sa démarche de labellisation des magasins dans toutes les enseignes proposant des animaux vivants à la vente, qu'ils soient détenus en propre ou franchisés. Le label utilisé, développé par Jardineries & Animaleries de France, repose sur un référentiel rigoureux, des audits indépendants et la formation des équipes (Cert'animaux).
- Réalisation des audits bien-être animal chez les fournisseurs d'animaux vivants.

Les prochaines étapes

La démarche vise à garantir à la fois bien le bien-être des animaux et à préserver l'image des enseignes en réduisant les risques réputationnels. Aussi, TERACTION va continuer à diffuser cette politique et la promouvoir activement auprès de l'ensemble de ses réseaux.

Performance sur l'exercice

48,3 % des magasins labellisés bien-être animal (disposant d'une animalerie)
(Objectif 2030 : 100 %).



L'avis du Comité de mission

● Points forts

100 % des magasins intégrés ont obtenu le label élaboré par Jardineries & Animaleries de France, les professionnels de l'animalerie et des vétérinaires spécialisés, visant à assurer le bien-être des animaux proposés à la vente. TERACTION s'est donné l'objectif ambitieux d'associer également ses magasins franchisés dans cette démarche de labellisation.

● Axes de progrès

TERACTION pourrait être amené à élargir sa méthode d'évaluation, afin de prendre en compte les bonnes pratiques mises en œuvre par les franchisés. Des visites sur site programmées en 2025 seront l'occasion de dresser un état des lieux et de favoriser les échanges. Une grille d'auto-évaluation, inspirée de celle du label, pourrait aussi permettre de mesurer leur degré de maturité de manière souple et adaptée.

Les 3 grands piliers de la mission

3. Mobiliser nos collaborateurs et nos parties prenantes sur les territoires pour atteindre notre ambition sociétale et répondre aux nouvelles attentes de consommation

Par l'attention portée à la qualité de vie au travail, dont la santé et la sécurité, aux conditions de travail et aux rémunérations

Nos réalisations en 2024/2025

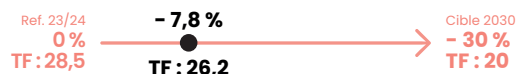
- **Renforcement de la culture sécurité,** avec le déploiement de l'ensemble des règles incontournables de sécurité dans le cadre du programme de santé-sécurité ISS. L'année a été marquée par un effort particulier sur les dispositifs d'animation et de sensibilisation à ces thèmes.
- **Lancement des premières actions dans les enseignes Alimentaire,** marquant une première étape dans l'appropriation de la démarche ISS.

Les prochaines étapes

La prochaine étape consistera à assurer le suivi et l'animation de la démarche ISS auprès des différentes strates managériales, afin de garantir son appropriation et son déploiement opérationnel dans l'ensemble des enseignes.

Performance sur l'exercice

- 7,8 % de taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt depuis février 2024 (Objectif 2030 : - 30 % par rapport à 2023/2024).



L'avis du Comité de mission

● Points forts

Les efforts engagés dans le cadre de la politique ISS « Initiatives Santé et Sécurité » depuis 2022 sur le périmètre Jardineries/Animaleries portent leurs fruits, avec une accidentologie en baisse de deux points. L'organisation et les processus ont été renforcés, l'accent a été mis sur la sensibilisation des équipes et des managers, accompagnés d'efforts d'investissements conséquents (formations, EPI...). Le périmètre Alimentaire intègre progressivement les nouveaux processus, en l'adaptant à ses spécificités.

● Axes de progrès

Les efforts restent à poursuivre chez Boulangerie Louise, dont le niveau de maturité est encore en développement. L'enjeu est d'accompagner progressivement l'enseigne dans l'appropriation des processus.



Par le soutien à l'attractivité du métier et à la juste rémunération des acteurs de la filière horticulture/agriculture

Nos réalisations en 2024/2025

- TERACT a finalisé en 2024 une base de données complète, comportant 250 000 références végétales, faisant le lien entre la plante, le magasin où elle se trouve et son producteur.
- 100 % des horticulteurs fournisseurs ont pu être référencés, les équipes de TERACT ayant apporté leur soutien à chacun, notamment les plus petits, pour numériser leurs références et les rendre visibles en ligne sur les sites des enseignes.
- Comme chaque année, la Direction de l'offre visite les producteurs tout au long de la saison, afin de nourrir un dialogue permanent, de comprendre leurs préoccupations et de répondre à leurs besoins d'accompagnement.

Les prochaines étapes

- 100 % des végétaux vendus sous marques propres exclusives INVIVO Nous on sème et ECLOZ sont d'ores et déjà approvisionnés par des contrats pluriannuels. Cette part va continuer de progresser pour les végétaux de marques nationales.
- Le déploiement des ventes omnicanales *via le click and collect et la market place* en 2026 devrait fortement soutenir les volumes des producteurs.
- Un indicateur d'engagement (taux d'achats annuels/masse des achats engagés) pourrait permettre de suivre l'efficacité de l'accompagnement de la filière.

Performance sur l'exercice

42 % du montant des achats de végétaux issus d'engagements de filière (objectif 2030 : 50 %).



L'avis du Comité de mission

● Points forts

Le Groupe a réaffirmé son soutien à la filière horticole en signant un nouvel accord pluriannuel sur l'exercice, portant à 18 le nombre total de contrats engagés. Dans un contexte de marché difficile et volatil, cette démarche témoigne d'un engagement fort. Ces tensions rendent la gestion de stocks plus complexe et favorisent les achats de végétaux à court terme. Maintenir des partenariats durables dans ces conditions reflète une volonté claire de soutenir la filière sur le long terme.

● Axes de progrès

Poursuivre le développement de ses produits à marques propres exclusives, qui sont issues à 100 % de contrats de filières.

Zoom sur quelques réalisations

Lancement de Gamm vert seconde vie



Un abri de jardin réemballé disponible sur la marketplace Gamm vert.

Le Groupe a lancé en juin 2025 l'offre Gamm vert Seconde vie, une initiative pleinement inscrite dans sa démarche d'économie circulaire. Cette offre, disponible *via* la marketplace Gamm vert, propose des produits retournés – un corollaire naturel du développement du e-commerce –, repris en l'état neuf et réemballés. Il s'agit en particulier de produits neufs proposés à prix réduit, comme du mobilier de jardin dont l'emballage est endommagé. En donnant une seconde vie à ces articles, TERACTION agit concrètement pour limiter le gaspillage, tout en garantissant la qualité de ses produits.

Sensibiliser à la protection de la nature



En 2024, plus de 4 600 participants ont renseigné plus de 6 730 signalements de hérissons.

La mobilisation des enseignes monte en puissance pour la troisième édition de la Fête du hérisson, qui vise à sensibiliser les équipes et le grand public à la préservation de cette espèce emblématique de la biodiversité ordinaire. Dans le cadre d'un partenariat avec France Nature Environnement, les jardinerie contribuent à promouvoir le recensement des hérissons, qui a progressé de 20 % depuis 2022. 478 magasins se sont aussi mobilisés pour animer la Semaine des fleurs pour les abeilles, et 237 d'entre eux ont accueilli 21 260 écoliers à l'occasion de la Semaine du jardinage.

90 %

des produits retournés
par les clients sont revalorisés
et retournent sur un circuit de vente

20 %

de signalements en plus
par rapport à 2022

Diffuser les écogestes



S'adapter au réchauffement climatique
en préservant la ressource en eau.

TERACT a mobilisé ses équipes autour d'un enjeu crucial, l'adaptation au réchauffement climatique et la préservation de l'eau. À travers son magazine interne, ou *via* l'affichage en magasin, les équipes sont sensibilisées à une série d'écogestes simples et concrets à mettre en place au quotidien : signaler les fuites, installer des poussoirs, ou encore utiliser les dispositifs de rétention d'eau installés ces dernières années. Des gestes accessibles, qui, multipliés à l'échelle du réseau, contribuent aux engagements du Groupe.

Choisir le lin pour les toiles utilisées en boulangerie



Une amélioration constante des pratiques
et des processus.

Boulangerie Louise a opté cette année pour des couches à pain 100 % lin, entièrement recyclables. Elles remplacent les toiles utilisées traditionnellement en lin et coton, sources fréquentes de moisissures. Ce choix responsable a permis de diviser par dix la fréquence de renouvellement, passant de 2 à 3 fois par an à une fois tous les 2 à 3 ans. Cette démarche réduit les déchets textiles tout en améliorant l'hygiène et en réduisant les coûts, elle s'inscrit ainsi pleinement dans notre stratégie de performance durable.

194

magasins (dont 110 jardinerie)
sont situés en zone à risque élevé
de sécheresse soit environ 60 %
de notre réseau

200 à 300

toiles économisées par cycle
et par magasin

Perspectives

Dans les années à venir, TERACTION entend franchir une nouvelle étape dans la mise en œuvre de sa mission. Le Comité de mission poursuivra ses travaux, en se concentrant sur les thématiques pour lesquelles TERACTION est encore en phase de structuration. L'enjeu est clair : faire vivre concrètement les engagements du Groupe, en renforçant leur visibilité et leur appropriation à tous les niveaux. Cela passera par une communication plus active, en interne comme en externe, autour du statut de Société à mission, et par une mobilisation accrue des franchisés dans la démarche RSE. Les enseignements des politiques RSE déployées depuis plusieurs années dans la jardinerie seront mis à profit pour accompagner leur mise en œuvre chez Boulangerie Louise, qui est moins mature en la matière.

Par exemple, un guide pratique pourra être mis à disposition du réseau pour accompagner la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité, tout en recensant les initiatives déjà engagées.

En interne, sur le volet social, l'élargissement du parcours de formation pourrait permettre de sensibiliser davantage les collaborateurs à leur rôle de citoyens engagés. La politique santé-sécurité (ISS) continuera à être étendue à l'ensemble des enseignes, et le suivi des indicateurs sociaux (turnover, absentéisme, engagement...) permettra d'identifier de nouveaux axes de progrès, avec des plans d'action correctifs en cas de besoin.

TERACTION poursuivra également ses réflexions sur le bien-être animal, notamment sur les dispositifs d'incitation des franchisés à s'engager dans la démarche de labellisation. Un premier plan d'adaptation au changement climatique, avec des projections à 2030 et un chiffrage des actions, sera établi. Par exemple, TERACTION compte engager une réflexion sur l'optimisation de la gestion des stocks et des assortiments pour limiter les besoins en arrosage.

Enfin, TERACTION va intensifier ses efforts en matière d'achats responsables, notamment sur le volet sensibilisation et accompagnement des fournisseurs lors des négociations et sur le portail dédié.



Note méthodologique des indicateurs

Offre

Part du montant des achats effectués auprès de fournisseurs ayant réalisé et transmis un bilan carbone à TERACTION.

Montant des achats effectués auprès des fournisseurs ayant réalisé et transmis un bilan carbone à TERACTION/montant total des achats.

Part du montant des achats de végétaux issus de fournisseurs bénéficiant d'un label garantissant une action positive sur la biodiversité

Montant des achats de végétaux bénéficiant d'un label Plante bleue niveau 2 et 3⁽¹⁾ ou MSP A+, A ou B⁽²⁾, Global Gap⁽³⁾ ou Agriculture biologique⁽⁴⁾ ou Haute Valeur Environnementale⁽⁵⁾ ou Fair Flowers Fair Plants⁽⁶⁾/total du montant des achats de végétaux.

Activité

Part des magasins labellisés bien-être animal

Nombre de magasins, intégrés ou franchisés, disposant d'une animalerie au sein des enseignes Gamm vert, Jardiland, Delbard, Jardinerie du Terroir et Noé, La Maison des Animaux, ayant obtenu la labellisation bien-être animal selon le référentiel Jardineries & Animaleries de France/nombre de magasins intégrés ou franchisés de ces enseignes disposant d'une animalerie.

Taux de tri des déchets

Volume de déchets faisant l'objet d'une collecte par les opérateurs de traitement des déchets/total du volume de déchets produits par les magasins et des plateformes logistiques intégrés (en tonnes, sur la base des factures de ces organismes et des données et collectivités).

Variation des émissions de GES des magasins intégrés (Scopes 1 et 2)

Émissions de GES issues des consommations d'énergie (essentiellement gaz et électricité sur la base des factures des magasins détenus en propre).

Nombre de sinistres liés aux aléas climatiques

Issu d'un comptage des sinistres sur les magasins intégrés.

Parties prenantes

Part du montant des achats de végétaux issus d'engagements de filière

Part du montant des achats de végétaux réalisés avec des fournisseurs ayant conclu des contrats pluriannuels/montant total des achats de végétaux.

Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt

Nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées, sur le périmètre France des sièges, entrepôts et magasins intégrés.

(1) Plante bleue : <https://www.valhor.fr/developper-votre-activite/nos-labels-et-certifications/plante-bleue>.

(2) MPS : Milieu Programma Sierteel <https://my-mps.com/france/>.

(3) Global gap : good agricultural practices <https://www.globalgap.org/>.

(4) Agriculture biologique : <https://www.agencebio.org/>.

(5) HVE : <https://hve-asso.com/la-hve/>.

(6) Fair flowers Fair plants : <https://fairflowersfairplants.com/>.





Ce document a été imprimé par un imprimeur diplômé Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC, issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Création et réalisation : Agence Marc Praquin.

TER/CT

teract.com